

Portrait de la main d'œuvre dans le secteur de l'aménagement forestier

En 2011, une étude sur la main d'œuvre du secteur forestier a été commandée par Emploi Québec, par le Ministère des Ressources naturelles et par le Comité sectoriel de main d'œuvre des industries de la transformation du bois. Ce diagnostic réalisé par Del Degan, Massé et Associés, concernant la main d'œuvre du secteur forestier pour la région de l'Outaouais, comporte de l'information concernant la main d'œuvre en transformation du bois, en aménagement forestier, en transport des produits forestiers, et dans les pâtes et papiers. Comme la majorité des entreprises en aménagement forestier qui œuvre en forêt privée œuvre aussi en forêt publique, l'étude n'a pas fait de distinction entre les entreprises des 2 territoires. Voici donc le portrait de la main d'œuvre dans le secteur de l'aménagement forestier de l'Outaouais (Source : Diagnostic concernant la main d'œuvre dans le secteur forestier, DDM, 2011).

En 2010, la région comptait 30 établissements, dont 14 effectuant des activités d'exploitation forestière (sauf à forfait) (SCIAN 113311), 9 des activités d'exploitation forestière à forfait (SCIAN 113312), et 7 des activités de soutien à la foresterie (SCIAN 115310). Les activités qui ont contribué le plus fréquemment aux revenus des établissements du secteur en 2010 sont la récolte, les travaux sylvicoles non commerciaux et les activités de soutien à la foresterie (autre que la voirie et le transport forestier).

Au total, le secteur de l'aménagement forestier de la région de l'Outaouais génère environ 335 emplois directs. Les établissements et travailleurs du secteur se concentrent surtout dans les MRC de Pontiac, de la Vallée-de-la-Gatineau, de Papineau et des Collines-de-l'Outaouais où l'on retrouve 93 % des établissements et 95 % des travailleurs. Les établissements sont établis depuis 28 ans en moyenne. Le secteur est majoritairement composé de petites entreprises (moins de 50 employés) et d'entreprises de taille moyenne (de 50 à 499 employés) qui employaient la totalité des travailleurs du secteur. Les petits établissements, qui représentent 93 % de l'univers d'enquête, employaient tout de même 70 % des travailleurs du secteur.

La majorité des travailleurs sont des hommes (92 %). La moitié d'entre eux détient un diplôme de niveau secondaire ou professionnel (56 %), tandis que 26 % n'ont jamais obtenu de diplôme et 23 % possèdent un diplôme d'études postsecondaires. La moyenne d'âge des travailleurs est de 46 ans. Ils ont en moyenne 19 ans d'expérience de travail dans le secteur, dont 11 chez leur employeur actuel. De plus, 21 % d'entre eux pensent prendre leur retraite d'ici les 5 prochaines années.

Les emplois types sont des postes d'ouvriers en sylviculture et en exploitation forestière, des postes de conducteurs de machineries/exploitation forestière et des postes de conducteurs de camion (transport de produits forestiers). Les employés travaillent en moyenne 47 heures par semaine lorsque la production est à son maximum. Le travail de nuit est présent, mais n'a touché que 17 % des travailleurs en 2010. En 2010, près de la moitié des travailleurs a reçu un salaire variant entre 30 001 \$ et 50 000 \$ pour une moyenne de 38 semaines de travail. Au moins un syndicat est présent dans 8 % des établissements interrogés. Seuls 3% des travailleurs sont syndiqués.

Dans l'ensemble, les travailleurs se disent satisfaits du travail dans le secteur de l'aménagement forestier (85 %), mais certains éléments engendrent de l'insatisfaction de la part des travailleurs, soit le nombre de semaines de travail par année (21 %), la sécurité d'emploi (21 %), le salaire global (20 %), la formation reçue de l'employeur (13 %), la planification ou l'organisation du travail de la part de l'employeur (11 %), les horaires de travail (11 %), la qualité de l'hébergement en camp forestier (10 %) et le mode de rémunération (10 %). Malgré le taux élevé de satisfaction au travail, plusieurs travailleurs semblent peu attachés au

secteur de l'aménagement forestier. En effet, si on leur offrait un emploi à conditions semblables, 45 % quitteraient le secteur pour un autre domaine.

Pour ce qui est des problématiques associées à la main-d'œuvre, certaines difficultés ont été éprouvées par plus de la moitié des établissements en 2010. Par ordre décroissant, ces difficultés sont :

- la disponibilité et la qualité de la relève au sein de l'établissement (83 %);
- le recrutement de personnel hors région (75 %);
- le recrutement de personnel en région (75 %);
- le vieillissement de la main-d'œuvre (67 %);
- le roulement du personnel (58 %);
- l'adaptation du personnel à l'environnement de travail en milieu forestier (58 %).

Les employeurs expliquent ces différentes problématiques par l'insécurité du secteur et par les conditions difficiles en forêt. Plusieurs entreprises mentionnent qu'il était particulièrement difficile de recruter du personnel avec expérience, surtout pour les postes de débroussaillers et d'abatteurs manuels. L'enquête a permis de déterminer certains domaines où il existe de grands besoins de formation pour les travailleurs. Les domaines les plus fréquemment identifiés par les employeurs sont les suivants :

- L'entretien préventif sur composantes hydrauliques;
- La mécanique et l'entretien de machinerie lourde;
- La certification environnementale, forestière et de qualité;
- La construction de chemins et l'installation de ponceaux.

Quant aux travailleurs, ils voient de grands besoins dans les domaines suivants :

- La certification environnementale, forestière et de qualité;
- La gestion de l'environnement;
- L'informatique et le traitement des données informatisées;
- Le secourisme/santé et sécurité du travail;
- Les connaissances forestières générales;
- La mécanique et l'entretien de machinerie lourde;
- Le martelage.

La moitié des établissements affirment que leurs équipements doivent être modernisés. Ils estiment que les investissements nécessaires, au moment de l'enquête, varient respectivement entre 20 000 \$ et 1 000 000 M\$. Les employeurs ont exprimé leur avis sur les perspectives d'évolution du secteur. La moitié des établissements envisagent une stabilité des revenus, tandis que le tiers des établissements prévoit une croissance (33 %) et 17 % anticipent une décroissance des revenus au cours de la même période. La réouverture des usines de *Fortress Speciality Cellulose* à *Thurso* et de *Produits Forestiers Résolu* à *Gatineau* a contribué à l'augmentation du volume de travail pour certains et pourrait contribuer à donner un nouveau souffle aux établissements interrogés.